

Situation Sésamie et Pyrale

Les Avertissements Agricole disparaissent et laissent place au BSV (Bulletin de Santé du Végétal). Vous pouvez les télécharger gratuitement sur le site de la DRAAF de votre département ou sur celui de la Chambre Régionale d'Agriculture (<http://www.aquitainagri.org>; <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>; <http://www.mp.chambagri.fr>; <http://www.draf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>)

Ce qu'il faut retenir du BSV Midi Pyrénées N°24 du 10/06/2010

MAÏS : **Pyrale:** Pic de vol prévu autour du 18 juin.
Vers gris: Restez vigilants.

Ce qu'il faut retenir du BSV Aquitaine N° 16 du 09/06/2010

Maïs

- **Sésamie :** présence des premiers pieds de ponte et des larves baladeuses (stade cible), suivez leur évolution en parcelles en tenant compte du seuil de nuisibilité.
- **Pyrale :** le vol s'est intensifié et les premières pontes ont été observées en fin de semaine dernière. Les toutes premières larves sont présentes, observez vos parcelles en tenant compte du seuil de nuisibilité et du fait que le stade cible du ravageur (larves baladeuses) débutera à partir de cette fin de semaine.
- **Pucerons :** leur présence est relevée mais le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.
- **Vers gris :** le vol de la première génération se termine ; les dégâts sont peu importants. Surveillez l'émergence de la seconde génération notamment sur des maïs tardifs et certaines cultures légumières comme la carotte.
- **Taupins :** dégâts toujours visibles (de 0 à 5% des pieds attaqués). Fréquence d'attaque plus importante (jusqu'à 50%) dans quelques parcelles (Duras, Marmandais, Sud Adour).

RAPPEL : Vol de la SESAMIE d'après le modèle NONA

Première génération 2010

Zones	% d'émergence			
	1%	30%	50%	95%
Médoc	15/05	30/05	03/06	17/06
Marais du Blayais	12/05	28/05	01/06	14/06
Hautes Landes précoces	09/05	26/05	31/05	12/06
Hautes Landes tardives	11/05	28/05	02/06	16/06
Sud Adour	04/05	26/05	30/05	11/06
Entre Deux Mers	12/05	28/05	01/06	14/06
Duras	10/05	27/05	01/06	11/06
Sud Lot et Garonne	10/05	27/05	31/05	12/06
Vallée de Garonne (Marmandais)	09/05	26/05	30/05	11/06
Coteaux Nord Lot et Garonne	11/05	27/05	31/05	12/06
Sud Dordogne	11/05	27/05	01/06	11/06
Nord Dordogne	12/5	28/5	1/6	15/06

Sésamies :**Un traitement à base de pyréthrianoïde :**

Le stade de lutte avec une stratégie ovicide (à base de Dimilin par exemple) est dépassé en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Les stratégies de lutte à base de larvicides de type Pyréthrianoïdes sont à positionner au maximum de larves baladeuses qui peuvent être touchées. Ce stade correspond à 50% des adultes émergés (voir tableau de vol ci-dessus). Nous sommes selon les secteurs dans cette période d'intervention. Les conditions de température et de pluviométrie peuvent modifier en accélérant (températures chaudes) ou en retardant le vol (pluviométrie et températures fraîches). Il faut encore intervenir fin de semaine et courant de la semaine prochaine selon les secteurs et le stade des maïs. Les premiers pieds de pontes sont observés depuis quelques jours en Midi-Pyrénées et en Aquitaine. Si une double application à ½ dose est envisagée, le premier passage a du être réalisé fin de semaine dernière ou début de cette semaine pour viser un renouvellement 10-12 jours plus tard (attention aux stades des maïs).

Pyrales :

Les captures s'intensifient et les pics de vol sont attendus aux périodes suivantes :

- Autour du 18 juin pour Midi-Pyrénées
- Du 13 au 19 juin pour les secteurs précoces d'Aquitaine (Lot et Garonne, sud Dordogne, Sud Adour)
- Du 17 au 23 juin pour les secteurs tardifs (Entre deux Mers, Médoc, Blayais, Nord Dordogne)

Pour les traitements à base de pyréthrianoïde :

L'objectif du traitement est de viser le maximum de jeunes larves après leur éclosion et avant qu'elles ne se réfugient dans la plante. Les traitements sont à positionner autour du pic de vol (voir dates ci-dessus en fonction des secteurs).

Si une double application est envisagée sur les secteurs sensibles à la pyrale, positionner le premier passage dès que possible et le renouveler dans 10-12 jours. Ces conseils sont à anticiper en fonction des stades limite passage tracteur.

Comme pour la sésamie, les conditions climatiques peuvent influencer sur l'évolution des vols.

Pour les secteurs concernés par la pyrale et la sésamie : dans une stratégie « mixte » en double application à ½ dose visant les 2 foreurs, un premier passage est à réaliser maintenant (sésamies au stade baladeur et premières larves de pyrales présentes) puis à renouveler dans 10-12 jours (à anticiper si besoin en fonction des stades limite passage tracteur).

Autres ravageurs

Après l'épisode de froid, ce sont maintenant les taupins et les scutigérelles qui viennent perturber la croissance des maïs. Les attaques de taupins se produisent dans toutes les situations : celles qui n'étaient pas protégées, avec une protection Cruiser, et aussi dans les situations avec une double protection Cruiser + ½ de Bélem ou Force 1,5G.

Concernant les scutigérelles, la zone de développement de ce ravageur s'agrandit sur de nouvelles parcelles (avec parfois des dégâts du niveau de parcelles infestées depuis 10 ans) et sur les secteurs traditionnels, c'est l'intensité qui devient inquiétante. Aujourd'hui, aucune solution satisfaisante n'est disponible pour lutter contre ce ravageur.